

Aux propriétaires des chalets de FURFANDE

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

En tant que propriétaire d'un chalet à Furfande, je vous invite à effectuer la journée de travail prévue pour l'entretien des chemins : (date à votre libre choix)

- Samedi 28 Juin 2025
- Samedi 26 Juillet 2025
- Samedi 30 Août 2025

Durée de travail effectif de 6 heures : de 7h00 à 13h00

RENDEZ-VOUS : A 7h00

- A la fontaine du haut d'Arvieux pour le chemin du haut = pour les 3 dates,
- Place de Villargaudin pour le chemin du bas = le 28 Juin et le 30 Août 2025,
- Au départ du sentier au Chatelard pour les habitants des Escoyères = le 28/06/2025.

Les lieux et horaires de rendez-vous sont fixes.

Si une tierce personne doit faire la corvée pour vous, assurez-vous qu'elle soit au rendez-vous.

Il est important d'émarger la feuille de présence

Les chefs d'équipe indiquent et répartissent le travail le matin au regroupement.
Ils font signer la feuille de présence en fin de journée.

Entretien des sentiers : Enlever les cailloux pour retrouver la terre de l'assise d'origine.
Piocher les bords pour tenir la largeur.
Faire des dérivations d'eau de loin en loin pour éviter le ravinement.

Entretien des routes forestières : Nettoyer les bois d'eau, faire des déviations d'eau sur les bords, ratisser les pierres (râteau fer) et tout travail nécessaire au bon entretien et au bon usage décidé par la mairie.

Il est important que chacun apporte plusieurs outils dans sa voiture et ils seront répartis en fonction du nombre de présents. Avec au minimum deux outils : une pelle et une pioche (autres outils éventuellement nécessaires : barre à mine, massette, serfouette pour racler les bois d'eau, petite tronçonneuse, râteau).

En cas d'absence, cette journée de travail vous sera facturée au prix de 91.00 €

Le Maire
Christian BLANC

